



Renouvellement II

**République d'Haïti**  
**Ministère des Affaires Sociales et du Travail**

**ATTESTATION**

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail certifie et atteste que l'Organisation dénommée :

*Organisation pour l'Agriculture, la Scolarisation et le Développement Rural d'Haïti (ORASCODERHA)*

Est dûment enregistrée à la Direction du Travail au No. STC-10805

Pour une durée de trois ans (Septembre 2023 – Septembre 2026).

En foi de quoi, la présente est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Port-au-Prince, le 06 Septembre 2023.

Ministre des Affaires Sociales et du Travail





Renouvellement II

**République d'Haïti**  
**Ministère des Affaires Sociales et du Travail**

**ATTESTATION**

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail certifie et atteste que l'Organisation dénommée :  
*Organisation pour l'Agriculture, la Scolarisation et le Développement Rural d'Haïti (ORASCODERHA)*

Est dûment enregistrée à la Direction du Travail au No. STC-10805

Pour une durée de trois ans (Septembre 2023 – Septembre 2026).

En foi de quoi, la présente est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Port-au-Prince, le 06 Septembre 2023.

Ministre des Affaires Sociales et du Travail



Directrice